



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 février 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 février 2002

**Lotissement communal 'Le Grand Feu' - approbation du D.C.E.**

[\[Annexe\]](#)

Président :  
**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.  
Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.  
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane  
TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Geneviève RIZZI, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2002**

DELIBERATION D20020041

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Lotissement communal 'Le Grand Feu' - approbation du D.C.E.**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 29 octobre 2001, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un nouveau lotissement communal, rue du Grand Feu et en a confié la réalisation à l'OPAC Sud Deux-Sèvres par voie de mandat.

Un dossier de consultation des entreprises a été établi par le Cabinet NICOLET, Maître d'œuvre de cette opération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises ci-annexé ;
- autoriser l'OPAC Sud Deux-Sèvres à lancer la procédure de consultation en vue de la désignation des entreprises et à signer les marchés à intervenir suivant deux lots :

. lot n° 1 : Voirie et Réseaux Divers

. lot n° 2 : Eclairage Public

. lot n° 3 : Espaces-Verts.

Les travaux seront réalisés suivant deux phases :

. phase n° 1 : viabilité primaire

. phase n° 2 : travaux de finition

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

Excusé : 2

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)